

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 12

Artikel: Le combat particulier de la ligne de sûreté
Autor: Della Santa, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de même fait ses preuves ; elle est encore perfectible. Dès 1961, les cours ont été échelonnés sur deux ans avec une interruption de quelques années entre ces deux stages à Zurich. Ainsi, il sera possible de faire mieux en restant dans les limites de ce que peut se permettre notre pays.

Là est le but qu'entend poursuivre la Section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale.

Colonel EMG B. CUÉNOUD

Le combat particulier de la ligne de sûreté

Es ist noch immer eine bedeutsame Linie.
Hans KISSEL.

L'insuffisance des effectifs en période d'instruction, l'abandon des fronts continus, l'absence de troupes dans les secteurs voisins et le temps trop limité des situations statiques lors de nos exercices défensifs ne permettent que trop rarement l'installation et le jeu d'une véritable ligne de sûreté; cependant cette disposition tactique n'a rien perdu de sa valeur.

Ces quelques lignes, inspirées de nos règlements en vigueur, ont pour but de résumer les caractéristiques de ce combat particulier et s'adressent avant tout aux jeunes officiers.

1. DÉFINITION ET MISSION DE LA LIGNE DE SÛRETÉ

La ligne de sûreté ou plus précisément zone de sûreté ne doit pas être confondue avec une position avancée située à plusieurs kilomètres et ordonnée lorsque l'aménagement de la position principale demande un temps d'installation prolongé.

Elle ne jouera jamais plus le rôle de la Première Guerre mondiale ni même celui de la Seconde. Elle se justifie cependant lors d'une défensive statique, même si celle-ci n'est plus que locale ou limitée dans le temps pour tenir un point essentiel, pour fixer un ennemi durant une manœuvre ou pour protéger une troupe au repos.

Une zone défensive couverte par une position avancée devra également organiser sa sûreté. La ligne de sûreté, partie intégrante de la position défensive aura pour missions :

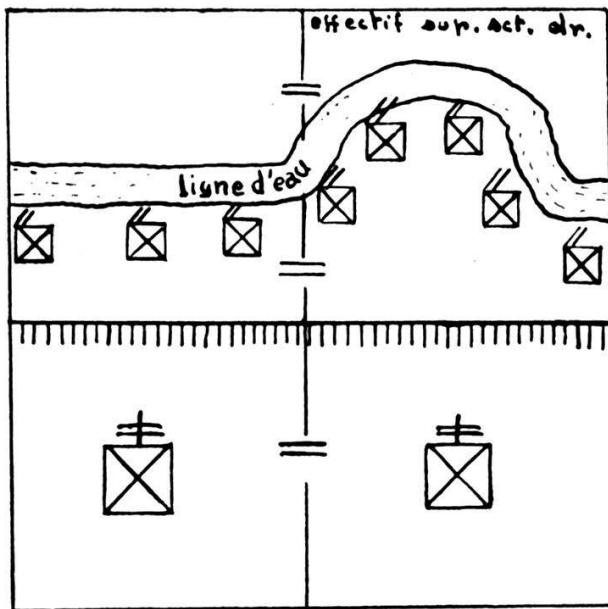
- a) de tromper l'adversaire sur l'emplacement de la véritable position défensive ;
- b) d'interdire l'exploration et l'observation ennemis ;
- c) de canaliser, d'affaiblir et de filtrer les attaques ;
- d) de rendre l'adversaire vulnérable (surtout à l'arme atomique) en le contraignant à se concentrer ou à se déployer plus tôt;
- e) de réduire les effets du feu ennemi en donnant plus de profondeur à la zone défensive ;
- f) de gagner du temps en se protégeant de la surprise ;
- g) de faciliter l'observation dans l'avant-terrain ;
- h) de surveiller les champs de mines avancés et de s'emparer de prisonniers.

Tous les règlements suisses ou étrangers sont unanimes sur le terme de protéger la troupe ou ses installations d'une surprise de toute nature dans le temps et dans l'espace.

2. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA LIGNE DE SÛRETÉ

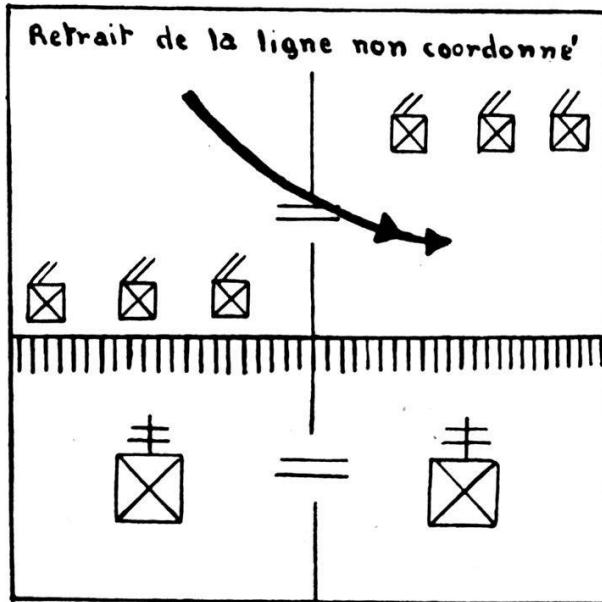
- a) La ligne de sûreté est fixée par le commandant supérieur ; ses divers éléments restent subordonnés aux commandants de secteur de la position.
- b) Cette ligne de sûreté dépendant avant tout du terrain, l'effectif des éléments qui lui sont destinés ne sera pas fixé par le commandant supérieur.

Exemple :



- c) Le retrait de la ligne de sûreté doit être coordonné par le commandement supérieur. Sauf exception les forces principales seront retirées avant leur écrasement.

Exemple :



- d) Plus le terrain choisi est coupé, plus la ligne de sûreté permet de gagner du temps (efficacité particulière en montagne).

- e) Pour cette mission il est préférable d'engager des troupes légères.
- f) De nuit, la ligne de sûreté est toujours renforcée.

3. TERRAIN

Une ligne de sûreté établie en terrain ouvert ne pouvant être que difficilement repliée, il est judicieux d'occuper des points dominants, des lisières, des obstacles et des villages interdisant à l'ennemi l'observation de la position principale.

Il y a lieu cependant de remarquer qu'un terrain très coupé comporte les désavantages suivants :

- a) Limitation des champs de tir, multiplication des angles morts.
- b) Obligation de placer en première ligne tous les postes d'observation.
- c) Nécessité de prévoir pour chaque poste une défense circulaire.

Afin d'éviter d'être prise sous le feu d'armes légères, la ligne de sûreté n'est pas située à moins de 1000 m. de la position principale et pas au-dessus de 2000 m. pour permettre l'appui des lance-mines de 8,1 cm.

4. EFFECTIF

Pour cette mission il n'est besoin d'engager qu'un sixième à un tiers de l'effectif global. Très souvent, ces forces sont commandées au sein du bataillon par le commandant de la compagnie de réserve. Elles sont de toute manière subordonnées au commandant de bataillon.

5. MOYENS

Seules d'excellentes liaisons permettent à la ligne de sûreté de jouer efficacement son rôle de sonnette d'alarme. En plus des visites fréquentes du commandant de bataillon

en personne ou d'un officier de liaison auprès du commandant de la ligne de sûreté pour déterminer le degré de préparation des gros, cette ligne est toujours reliée par fil, pourvue de radios et fusées de signalisation et sera également largement dotée de tous les divers moyens d'illumination.

L'artillerie et les lance-mines tirent à leur profit d'une position avancée afin de ne pas dévoiler le vrai plan de feu.

La ligne de sûreté sera renforcée par des chars ou des chasseurs de chars, des canons antichars et des pionniers ; un important crédit de mines sera mis à sa disposition.

6. MISSION ET PARTICULARITÉ DE CE COMBAT

La mission donnée dépend du temps et du terrain ; elle comprend les précisions suivantes :

- a) effectif ;
- b) tracé de la ligne ;
- c) plan de feux lance-mines et artillerie et compétences ;
- d) retrait de la ligne (défense sur place ou retrait en combattant ou en rompant le combat) ;
- e) engagement des éléments après le retrait (en général rejoignent la réserve).

Ce combat particulier n'est pas forcément statique, mais au contraire mobile. Il faut souvent attaquer pour tromper l'ennemi.

De nuit, l'effort principal est marqué sur les axes, la défense est le plus souvent circulaire.

De jour comme de nuit les éléments de la ligne de sûreté doivent se replier sans paralyser le feu de la position principale. La réception de cette troupe doit être soigneusement préparée. Les postes de sûreté connaissent parfaitement les obstacles et champs de mines les séparant de la position principale.

7. CONCLUSIONS

L'efficacité de la ligne de sûreté dépend de l'observation, de l'attention de chacun, des liaisons et de la réaction des gros. En cas de visibilité limitée, elle revêt une importance particulière ; l'exploration renforce la sûreté.

Ce principe de la sûreté s'adapte à chaque forme de combat : défense extérieure d'une fortification permanente ou d'une localité, abris atomiques, camouflage, etc.

La troupe ne s'assure efficacement qu'en admettant à tout instant la possibilité d'une attaque ennemie par air ou par terre. Ce dernier point a été souligné lors du rapport d'un officier supérieur allemand rentré de Russie :

« Malgré une observation renforcée de l'avant-terrain, le soldat soviétique surgissait brusquement parmi nous ; personne ne savait d'où il était venu et depuis combien de temps. Où le terrain était réputé infranchissable, selon notre conception, justement le Russe avait passé toujours prêt à disparaître avec la même facilité dans le terrain. »

Capitaine EMG J. DELLA SANTA

Le rôle d'un service historique dans une armée moderne

Le commandant : Quant à moi, je prétends — sans être iconoclaste — que rien n'est plus dangereux pour une armée qui se veut moderne, que l'existence d'un service historique.

L'historien : Avez-vous déjà essayé de poser la question au directeur d'une grande entreprise, de savoir pourquoi il maintenait, en plein XX^e siècle, cet anachronisme que constitue un laboratoire de recherches ?